

Correspondance entre la nomenclature de 1969 et le Cadre Européen des Certifications

L'ensemble des évolutions doit à présent être envisagé à partir de la référence systématique au Cadre Européen des Certifications. De même, l'emboîtement de l'ensemble des niveaux de cette architecture est à penser, d'une part au regard de ces interaction avec d'autres dispositifs externes

(universités, international, certificats...), et d'autre part dans la perspective de clarifier les logiques métier-formation, au travers des articulations possibles entre compétences socles, spécialités, expertise, pratiques avancées.

Nomenclature 1969 Education nationale/ RNCP	Grille CEC
I Grade de Doctorat	8
I Grade de Master	7
II Grade de Licence	6
III BTS	5
IV Baccalauréat	4
V CAP BEP	3
Sans objet	2
Sans objet	1

UNAFORIS

Union Nationale des Associations de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Projet d'une nouvelle architecture des diplômes en travail social – Acte II

Note d'étape du 13 avril 2012

Le Conseil d'administration de l'UNAFORIS du 13 janvier 2012 a validé un travail complémentaire donnant lieu à la note ci-dessous et réalisé à la suite du rapport « Un projet pour les formations sociales » validé en juillet 2010 (disponible sur le site web UNAFORIS). Cette note d'étape vise à présenter l'évolution du travail initial depuis 2010.

Cette évolution se caractérise par la prise en compte des changements d'ores et déjà opérés dans le champ des formations en travail social, des impératifs liés à un calendrier serré et des contraintes pédagogiques et organisationnelles françaises et européennes - ECTS notamment. Il s'agit d'hypothèses de travail nécessitant une large diffusion interne, une appropriation par les adhérents, afin de développer un travail collaboratif et réflexif permettant de confirmer ou modifier ces

hypothèses. Dans le cadre du projet de l'UNAFORIS, il s'agit d'une contribution à verser aux travaux en cours avec les pouvoirs publics qui restent maître de l'évolution du dispositif en tant que certificateurs.

Afin d'appuyer le travail dans cette phase d'élaboration, des sous-groupes de travail ont été instaurés (niveaux I et II, niveau III, niveaux IV et V) et un séminaire réunissant l'ensemble de ces acteurs (une quinzaine de personnes) a permis le 6 janvier 2012 d'alimenter et de compléter la réflexion du CA à partir d'une réflexion collective. Ce travail sera repris par le comité des experts, en cours de constitution, et travaillé, selon leur indication, par les commissions de l'UNAFORIS et les groupes de travail qui les prolongeront. Ces travaux alimenteront régulièrement le CA, et ainsi nos positions et propositions auprès des partenaires.

Quelques éléments structurels du modèle

Ces éléments sont susceptibles d'évolution, notamment les catégories retenues qui peuvent poser questionnement, à la fois sur la sémantique et sur leur pertinence au regard des travaux actuels de la DGCS.

Le modèle d'architecture retenu (2010) prend appui sur les maquettes L/M/D de l'enseignement supérieur dans l'optique d'améliorer la lisibilité du dispositif dans son ensemble et de favoriser les convergences entre les titres, facilitant ainsi les parcours des étudiants au niveau français et européen.

La référence au Cadre Européen des Certifications - CEC - détermine les compétences attendues par niveau et donc l'articulation entre les niveaux (niveaux 1 à 8 européens).

La construction de temps de formation communs dans les niveaux est envisagée en termes de connaissances et de compétences fondamentales d'une part, et de parcours optionnels d'approfondissements, d'autre part.

Les six catégories suivantes ont été retenues dans un objectif d'harmonisation et de structuration de l'architecture des titres du niveau V à I du (RNCP) et

niveau 1 à 8 (CEC). Les intitulés dans ces catégories sont, par contre, des hypothèses qui restent à travailler.

✓ **DOMAINE** : c'est la référence générique pour tous les niveaux.

Hypothèses d'intitulés : « Action Sociale et Santé » en cohérence avec HEPASS (l'animation est notamment contenue dans Action sociale ...).

✓ **TITRE** : c'est ce qui désigne le niveau générique (Grade).

Hypothèses d'intitulés : Auxiliaire, Technicien, Licence-Bachelor, Master-Mastère.

✓ **MENTION** : désigne une famille professionnelle ou de fonction. Elle serait reliée à des ministères certificateurs.

Hypothèses d'intitulés :

* professionnelle : travail social, animation, insertion professionnelle ;

* fonction : ingénierie, management-encadrement, aide à la personne.

Il peut y avoir plusieurs mentions pour un même niveau (exemple : Niveau I : Direction-gestion ou ingénierie).

- ✓ **CYCLES FONDAMENTAUX** : pour chaque titre, il est prévu un cycle fondamental qui est partagé par toutes les personnes relevant de ce titre. Il concerne aussi bien les dimensions de compétences que de connaissances.
- ✓ **SPÉCIALITÉ** : c'est une partie spécifique qui donne à la mention la consistance métier (elle reprend l'intitulé des DE actuels).
- ✓ **PARCOURS OPTIONNELS** : ils apportent une coloration d'approfondissement dans un

champ d'intervention. Ils sont transversaux aux spécialités (une dizaine de thèmes). De plus, ces thèmes constituent un éclairage particulier des programmes pédagogiques des EFTS, en fonction d'une réalité de public, de territoire, de problème social, d'expertise, de champs professionnels... Dans la perspective des HEPASS, chaque EFTS, en fonction de son projet et de son expertise, pourra l'apporter au sein de l'HEPASS dont il sera membre. Il s'agira aussi de valoriser les expertises de chaque EFTS et de valoriser ces spécificités, en lien avec des employeurs (reprenant le parcours de formation pour se spécialiser sur un nouveau champ lorsqu'il y a une mobilité professionnelle).

Adaptation et transformation par niveaux de l'architecture actuelle

Le principe de tester et d'affiner la maquette 2010 ayant été posé (sans toutefois remettre en question l'organisation générale et dans le cadre des référentiels de certifications actuels), 2 types de changement possibles ont été identifiés :

- 1- **Adaptation** : Un certain nombre d'applications sont, dès à présent, réalisables (modules ECTS) ou à expérimenter, en particulier sur les diplômes de niveaux V et III, tout en conservant le cadre réglementaire actuel.
- 2- **Transformation** : Des évolutions possibles et/ou souhaitables identifiées, induiraient des modifications de la réglementation, niveaux IV, II et I. Elles restent à approfondir et à confronter.

Ces deux types de changement donnent lieu à des préconisations-crédit : il s'agit d'hypothèses à concrétiser, de pistes à innover et approfondir. Il faut rappeler que la question technique de l'architecture doit prendre en compte deux dimensions

Modalités de travail retenues par le CA

Trois niveaux de suites à donner aux travaux de juillet 2010 ont été retenus dans le cadre des orientations de l'UNAFORIS :

- 1/ **des modifications/adaptations** des cursus qui peuvent être initiées et réalisées par les EFTS adhérents à l'UNAFORIS (par exemple : modularisation et mise en ECTS au niveau III), (niveau 3, 5 et 6 du CEC);
- 2/ **des mises en œuvre expérimentales** sur des ingénieries déjà stabilisées (niveaux V et III) à initier et réaliser par les adhérents de l'UNAFORIS collectivement, ou à observer lorsqu'elles existent déjà ;
- 3/ **une nécessaire concertation / construction**

politiques : celle qui a fondé le groupe ingénierie et celle en lien avec le projet des HEPASS. L'architecture devra donc veiller à articuler l'infra et le post bac et organiser les passerelles entre les formations sociales et les formations compatibles des autres champs.

Certains DE n'ont pas été encore intégrés aux hypothèses de travail : DEAF, DEMF, les DE de l'animation (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) et doivent l'être. De même, doit être pris en considération la problématique particulière des fonctions et métiers émergents et de leur traduction éventuelle en terme de « diplomation ».

Cette architecture est à mettre en lien avec d'autres systèmes de formation proches pour préciser quelles seront les possibilités d'entrée et de sortie dans le dispositif de formation pour des étudiants bénéficiant d'allègements ou de dispenses.

avec les différents acteurs internes (adhérents à l'UNAFORIS au travers des équipes, personnes-ressources, experts...) et externes impliqués dans cette architecture (DGCS, DGEIP organismes de formation, professionnels, employeurs, organisations syndicales...). Il s'agit de travailler les préconisations de l'UNAFORIS sur les évolutions d'ordre structurel au niveau des processus et des certifications (clarification d'un positionnement sur le choix d'intégrer un système LMD ou BMD, accompagnement de l'évaluation et de l'ingénierie des diplômes, approfondissement du schéma adopté, en particulier niveau IV, II et I et articulation entre les niveaux).

En tout état de cause et au vu de ce qui précède, se pose fortement la question des limites que nous devons nous imposer dans l'élaboration de cette maquette de l'architecture pour garantir le travail critique et de co-construction avec l'ensemble des acteurs.

Compte tenu du contexte de mise en place progressive du travail collectif à l'UNAFORIS et la nécessaire continuité à assurer, le CA du 13 janvier 2012 a donné mandat aux référents Manuel

Pélessié et Robert Bergougnan, pour continuer le travail sur l'année, jusqu'à la transmission au comité des experts qui prendra le relais dès qu'il sera installé et opérationnel.

La mission des référents est de proposer des modalités de travail, d'animer la démarche au sein du réseau des adhérents, de continuer le travail prospectif sur ces transformations, sur l'évaluation des enjeux et sur les aspects stratégiques.

MODÈLE POTENTIEL D'ARCHITECTURE DES TITRES ET FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL


